



## Arab Reform Initiative (ARI)

### Renforcer les compétences de la recherche arabe en sciences sociales

#### Programme de soutien à la recherche arabe (PSRA) – Groupes, centres et réseaux

#### Appel à propositions

##### Contexte

L'initiative pour la réforme arabe (Arab Reform Initiative - ARI), créée en 2005, est un regroupement de 11 instituts de recherche arabes et de 6 instituts européens et américains. L'un de ses principaux objectifs est le renforcement des compétences dans le domaine de la recherche en sciences sociales dans les pays arabes. C'est pourquoi ARI lance le Programme de soutien à la recherche arabe (PSRA), composé de deux filières : (i) PSRA-INDIVIDUEL, pour soutenir les chercheurs individuels et (ii) PSRA-INSTITUTIONNEL pour soutenir les groupes, centres et réseaux de recherche arabes nouveaux ou confirmés. Cet appel à propositions concerne exclusivement le PSRA- INDIVIDUEL.

##### Objectif

Le PSRA-INSTITUTIONNEL vise à :

- Renforcer les compétences des groupes, centres et réseaux arabes de recherche en sciences sociales et développer et mettre en place des projets de recherche collaboratifs impliquant des chercheurs arabes individuels ainsi que des institutions arabes de recherche;
- Accroître la qualité et la quantité des publications scientifiques relatives aux politiques de transparence politique, de réforme et aux processus de transitions dans les pays arabes;
- Renforcer les communautés existantes de chercheurs en sciences sociales dans chaque pays arabe;
- Promouvoir les échanges entre chercheurs et institutions de recherche dans différents pays arabes;
- Faciliter l'implication des institutions de recherche et des chercheurs des pays arabes dans la communauté internationale de la recherche.

##### Modes de soutien

Le PSRA-INSTITUTIONNEL apporte le soutien suivant :

- La mise en place de nouvelles équipes de recherche et le renforcement des équipes existantes;
- La gestion d'équipes de recherche;
- L'organisation et la mise en œuvre de la recherche de terrain;
- L'organisation de sessions de formation (dont des stages d'été) sur les méthodes et techniques de recherche la rédaction d'articles académiques et de papiers politiques, les présentations orales, etc...;
- L'organisation de conférences scientifiques;
- L'organisation de conférences avec des experts et des décideurs politiques;
- La commande, la traduction, la réécriture et la publication d'articles;
- La participation aux projets de recherche d'ARI.

##### Disciplines privilégiées

**Le PSRA-INSTITUTIONNEL accueille les propositions dans tous les domaines des sciences sociales, et plus particulièrement dans les domaines suivants :**

- Science politique;
- Droit;
- Relations internationales;
- Economie.

### **Sujets**

**Le PSRA-INSTITUTIONNEL accueille les propositions sur tous les sujets pertinents dans un pays arabe en particulier. Il est néanmoins particulièrement intéressé par des propositions concernant :**

- Les processus de transition et de consolidation des nouveaux régimes politiques;
- Les réformes et la résistance aux réformes dans les régimes politiques consolidés;
- Le rôle de l'Etat dans la politique, la société et l'économie;
- Le rôle de la société civile par rapport à l'Etat;
- Le constitutionalisme, les réformes constitutionnelles, le rôle des groupes au pouvoir/des gouvernements, des appareils législatif et judiciaire;
- Les programmes des partis politiques, les stratégies de campagne, les coalitions et le dialogue entre les différents acteurs politiques;
- La gouvernance de la diversité religieuse, linguistique et ethnique;
- Les revendications sociales, l'activisme social et les nouvelles formes de négociation ainsi que le rôle des syndicats et des groupements professionnels;
- La réforme du secteur de la sécurité;
- Les médias, leur rôle dans les transitions, leur (in)dépendance, les codes déontologiques
- Les études de cas ou les études comparatives (à la fois synchroniques et diachroniques).

### **Focus pays**

**Les propositions peuvent concerner un ou plusieurs pays arabes. PSRA-INSTITUTIONNEL privilégie néanmoins les propositions portant sur :**

- L'Egypte;
- La Libye;
- La Syrie;
- La Tunisie.

### **Critères d'éligibilité**

**Les groupes, centres et réseaux éligibles au PSRA-INSTITUTIONNEL doivent :**

- Avoir pour mission et activité principales la recherche arabe en sciences sociales;
- Être basés dans un pays arabe;
- Ne pas avoir d'affiliation politique;

**Les propositions éligibles au PSRA-INSTITUTIONNEL doivent :**

- Être complètes;
- Être soumises par le représentant légal du groupe, du centre ou du réseau. Si le groupe, centre ou réseau constitué n'a pas (encore) d'existence légale, la candidature doit être présentée par un membre explicitement autorisé à le faire par les autres membres;
- Se concentrer sur un thème de recherche dans et sur un pays arabe;

### **Critères de sélection**

**Les critères de sélection pour le PSRA-INSTITUTIONNEL sont les suivants :**

- La qualité de la proposition;
- Le caractère innovant de la proposition;
- La faisabilité de la proposition

- L'intérêt pour les sociétés, les politiques et les économies arabes;
- L'intérêt pour le renforcement des compétences arabes dans le domaine des sciences sociales;
- L'adéquation entre le besoin et la demande;
- Les compétences de recherche et les compétences linguistiques du candidat;
- Le niveau d'expérience des chercheurs (débutant, mi-parcours, confirmé);
- La compétence et la durabilité du groupe, centre ou réseau.

### **Précisions sur le soutien apporté**

#### **Le PSRA-INSTITUTIONNEL :**

- Soutient des activités qui doivent être réalisées au plus tard en mars 2013;
- Soutient des activités non encore commencées et des frais non encore engagés;
- Rembourse les frais dès réception des justificatifs ou avance une partie des coûts dans des cas justifiés;
- Apporte un complément de financement pour certaines activités spécifiques éligibles (c'est-à-dire celles partiellement financées par de tierces parties);
- Soutient les propositions allant de 5000 à 30,000 USD;
- Soutient généralement les propositions pour une durée de 3 à 12 mois;
- Encourage les propositions impliquant les femmes chercheuses.

### **Procédures de candidature et de sélection**

#### **Les procédures de candidature et de sélection du PSRA-INSTITUTIONNEL sont les suivantes :**

- Pas de date limite puisque le PSRA-INDIVIDUEL examine les propositions reçues en continu;
- Les candidatures peuvent être soumises en arabe, en anglais ou en français;
- Dans un premier temps, une lettre de demande et un CV à jour doivent être soumis à : [Application-ARSP-Institutional@arab-reform.net](mailto:Application-ARSP-Institutional@arab-reform.net)
- Le comité de sélection du PSRA-INSTITUTIONNEL, composé d'experts arabes et internationaux, examine les propositions en fonction des critères d'éligibilité et de sélection;
- Le PSRA-INSTITUTIONNEL examine les lettres de demande dans un délai de 6 semaines après réception;
- Les centres ou groupes ayant soumis les demandes les plus intéressantes sont invités à présenter une candidature complète dans un délai de 4 semaines après notification. Être invité à soumettre cette candidature n'implique nullement que le financement sera automatiquement obtenu;
- Le PSRA-INSTITUTIONNEL prend sa décision sur les propositions. Lorsqu'un projet est sélectionné, une convention de bourse est signée dans les meilleurs délais, environ dans les 12 semaines suivant la réception de la proposition complète. Les demandes de bourse de moins de 5,000 USD peuvent être traitées dans les 6 semaines suivant la réception de la proposition complète

### **Information**

Pour plus d'informations, veuillez contacter [Info-ARSP-Institutional@arab-reform.net](mailto:Info-ARSP-Institutional@arab-reform.net).